



64 ans
c'est toujours NON !

49-3
c'est 12 fois NON !

Philippe ANDRIEUX	Louise GAVARY
Marie-Claude BAUDELET	Viviane GOBEAUT
Martine BESSEIGE	Didier KNOSP
Michèle BUCLON	Victor KOWALYK
Martine BUENO	Nicole LERAUX
Paulette CADET	Michel LOREAU
Christine CHAFIOL	Michel OSSAKOWSKY
Bernard CHARLIER	Elisabeth POGGI
Patrick CHEVALLIER	Roland ROUZEAU
André COLLET	Jacques SILHOL
Nicole COULON	Martine SOREAU
Michel CREMONESI	Edouard VERNIER
Robert DALMAS	Gérard WERMELINGER
Suzanne FORGET	Andrée ZELEZ

Pour une sanction populaire massive

Après avoir usé de tous les artifices permis par la constitution et les règlements des assemblées, l'exécutif, sous la férule de Macron, échappe à 9 petites voix près à la motion de censure qui aurait permis de renverser le gouvernement et la réforme pour laquelle il avait engagé sa responsabilité en usant du coup de force permis par le 49.3. La crise politique, démocratique, sociale que nous analysons depuis longtemps s'enfonce encore plus du fait d'un autoritarisme sans précédent d'un président coupé de la réalité et du quotidien des citoyen·nes.

Ce nouvel épisode interroge fortement sur la conception de nombre de parlementaires du rôle qu'ils/elles ont à jouer au sein de l'Assemblée nationale. La constitution indique bien que la souveraineté nationale appartient au peuple et que ce dernier l'exerce par ses représentant·es, élu·es au Parlement. Or, force est de constater que c'est l'idéologie politique qui guide nos élus et non ce que pensent et revendiquent celles et ceux qu'ils sont censés représenter, allant même jusqu'à légiférer contre le peuple ! Quand la démocratie sociale est niée et que la démocratie parlementaire perd ses fondements, c'est toute la démocratie qui est en danger.

La réforme des retraites est donc adoptée sans vote mais pour autant la lutte est loin d'être terminée et au-delà de cette réforme, c'est l'ensemble de notre fonctionnement démocratique qui se trouve au cœur des débats. L'expression populaire devra être extrêmement massive pour faire entendre raison à un président isolé, contesté et de plus en plus impopulaire. Cette réforme ne doit pas être promulguée, le conseil constitutionnel doit faire son travail. La responsabilité du président est immense, la colère et les ressentiments sont de plus en plus forts ! L'apaisement social, pour éviter un embrasement dangereux nécessite qu'au plus vite cette loi soit retirée.

Lutter, aider celles et ceux qui luttent en contribuant à la caisse de solidarité du SNEP-FSU, être massivement dans les rues pour s'exprimer, tout cela reste plus que jamais d'actualité. C'est la responsabilité de toutes et tous, de chacun et chacune !

Sommaire

ÉDITO

- Pour une sanction populaire massive
- Taxe foncière

p.2

ACTION

- Peut-on satisfaire les revendications ?
La réforme de l'assurance chômage
- Le groupe des 9

p.3-4

ACTU

- Congrès FGR-FP
- Taux des prélèvements sociaux sur nos pensions
- Où sont les sous ?
- En retraite mais pas en retrait
- Où en sont les EHPAD ?
- Comparaison n'est pas raison

p.5-7

DÉBAT

- Le sexisme, on ne sait toujours pas quand ça commence, mais on sait comment ça se termine...

p.8

SOCIÉTÉ

- "Les idéaux à l'épreuve du temps"
de Gérard Cousty

p.9-10

CULTURE

- « Comme des bêtes » de Violaine BÉROT
- « On était des loups » de Sandrine COLLETTE
- « L'allègement des vernis » de Paul SAINT BRIS
- « Pottsville 1 280 habitants » de Jim THOMPSON

p.11

SÉJOUR / ÉCOLOGIE / SYNDICALISATION

- Séjour : Verdun et sa région
- Prochaine coupe du monde de football : vers un nouveau désastre écologique !
- Syndicalisation

p.12



Benoît HUBERT
co-secrétaire général

TAXE FONCIÈRE

La loi de finances pour 2023 prévoit des conditions élargies concernant les dégrèvements et exonérations de taxe foncière pour les personnes âgées de plus de 75 ans ou handicapées. Vous trouverez les précisions sur :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A16337?xtor=EPR-141>

Peut-on satisfaire les revendications ?

La réforme de l'assurance chômage

La question sous-tend le débat sur le projet de loi gouvernemental sur les retraites et traverse le mouvement social qui l'accompagne. Plus généralement, elle sous-tend, implicitement au moins, l'ensemble des revendications syndicales. De quels éléments de réponse disposons-nous ?

Quelles richesses ?

Diverses sources placent la France au rang de 9^{ème} puissance économique mondiale, avec plus de 2,8 milliards de dollars de Produit Intérieur Brut (PIB = richesse produite en 1 an) - en parité de pouvoir d'achat entre les divers pays -. Des prévisions mentionnent ce rang maintenu en 2030, avec une augmentation de 30 % du PIB.

Selon les données de l'INSEE, entre 1959 et 2021, le PIB en volume et la productivité horaire (une des plus élevées du monde) ont en France, été multipliés par plus de 5. En ce qui concerne la richesse par habitant (avec de fortes disparités internes), notre pays se situe autour de la 30^{ème} position, sensiblement au même rang que la Finlande, la Grande Bretagne, le Japon, et au-dessus de la moyenne de l'Union Européenne.

Les salarié-es de notre pays produisent donc des richesses qui doivent permettre de répondre aux besoins sociaux fondamentaux.

Qu'en fait-on ?

Comment comprendre que dans notre pays, tant de personnes vivent (peut-on appeler cela vivre ?) en dessous du seuil de pauvreté (dont plus d'1 million de retraité-es) alors que la fortune des 42 plus grandes fortunes françaises atteint 545 milliards d'€ (dont plus de 200 pour le seul Bernard Arnault) ? Celle des 500 plus riches est de 1 000 Milliards. Les mêmes échappent à une bonne part de l'impôt grâce aux « optimisations fiscales » voire à l'évasion fiscale. Les prélèvements obligatoires des ménages se sont élevés en 2021 en France à 19,5 % du PIB. Celui des entreprises a été de moins de 16 %.

Comment comprendre que l'hôpital, l'école, comme d'autres services publics arrivent si mal à remplir leurs fonctions, ce dont souffrent d'abord les plus modestes, alors qu'on attribue quasiment sans aucune exigence en retour des aides publiques à des entreprises dont les actionnaires reçoivent des dividendes juteux. 268,9 milliards leur ont été versés en 2022, dont 140 milliards par les seules entreprises du CAC 40. Et les données disponibles permettent de penser qu'une part non négligeable de ceux-ci va plutôt à la spéculation financière qu'à l'investissement.

C'est donc bien la question de la répartition des richesses produites qui est posée. Il y a un problème de d'utilité et de justice des choix, non ?

Mais la dette ?

Il ne s'agit pas de nier la dette publique. Mais le gouvernement, certaines formations politiques et certains économistes libéraux en font un épouvantail que nous devons relativiser. Rappelons en préalable que cette dette résulte de près de quarante années de politiques libérales au profit du capitalisme financier.

Ensuite, la France a certes une dette, mais elle a aussi, ce qui est rarement dit, des actifs nettement supérieurs à celle-ci. La dette permet des investissements qui profiteront durablement aux citoyen-nes. Mais en réalité, plus qu'un « fardeau pour les générations futures » la dette publique est, dans sa structure actuelle, d'abord une redistribution vers les plus riches : les allègements d'impôts par exemple leur permettent des placements en emprunts d'État qui donnent lieu à rente. C'est le double jackpot. Signalons de plus que les dettes des États ne sont pas toujours, pour toute ou partie, remboursées. Les exemples en sont très nombreux dans l'histoire, dont certains qu'on aurait tendance à oublier comme ceux concernant les États-Unis ou l'Allemagne au siècle dernier.

Quant au déficit du système de retraite, il est pour l'instant nul ou faible. L'hypothèse la plus pessimiste du COR le chiffre à 13 milliards en 2030. Cela doit être rapporté aux recettes du budget des retraites qui sont actuellement de 250 milliards. Il y a par ailleurs 35 milliards dans le fonds de réserve des retraites, 116 milliards de réserves dans les caisses de retraites complémentaires des salarié-es du privé (elles comptent pour environ 50 % des pensions de ce secteur) et 24 milliards dans la caisse d'amortissement de la dette sociale (CRDS) à laquelle nous cotisons.

Enfin des économistes, des associations, le mouvement syndical dont la FSU, proposent d'autres solutions pour assurer durablement les équilibres financiers publics dans le cadre de choix économiques et financiers alternatifs globaux.

Comment faire ?

Cela nécessite d'abord un travail au niveau des idées. S'informer, débattre, faire connaître nos propositions alternatives est indispensable. Ce doit être une dimension intégrante de l'activité syndicale. Nous y reviendrons dans un prochain article.



Revendiquer ensuite. Il ne s'agit pas de s'en tenir à une action syndicale protestataire. Mais d'allier dans le même mouvement critique du système actuel avec ses solutions d'orientation libérale, et affirmation que d'autres solutions sont possibles.

Celles-ci doivent être portées par un mouvement social puissant, diversifié, enraciné, durable. Il ne saurait y avoir de progrès des idées et revendications que nous portons sans un tel mouvement. C'est quand elles s'enracinent dans la vie sociale que les idées se concrétisent et qu'elles sont susceptibles d'être traduites en choix politiques.

Ainsi donc, nous prétendons que nos revendications ne sont ni utopistes ni irréalistes. Le pays dispose des moyens de les satisfaire. Nous avons produit les propositions pour y parvenir. Reste à les populariser et à les faire advenir. Il en dépendra notamment de l'ampleur et de la continuité du mouvement social.

Roland ROUZEAU

N. B. : cet article n'est pas celui d'un spécialiste économique. C'est le résultat d'une réflexion militante nourrie du travail collectif syndical, intersyndical, en lien avec des associations, confrontée aux interlocuteurs institutionnels et politiques. Il mériterait de plus amples développements et argumentations. Sa première vocation est de démentir les dogmes « établis » et de contribuer à dégager des alternatives. Il peut naturellement être discuté.

LE GROUPE DES 9

Dans la communication syndicale (articles, interventions médiatiques) relative aux retraité·es, il est souvent fait référence au Groupe des 9 ou plus communément G9. De quoi s'agit-il ?

Le G9 regroupe :

- Les organisations de retraité·es de plusieurs des principales confédérations ou fédérations syndicales (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires). La CFDT et l'UNSA n'ont malheureusement pas souhaité s'y associer, malgré de très rares exceptions au niveau départemental.
- Des associations (FGR-FP ; LSR : Loisir et Solidarité des Retraités ; Ensemble).

Il fonctionne depuis 2014 environ.

Il s'est donné comme objectif d'élaborer des analyses sur la politique gouvernementale, des prises de positions publiques, et d'appeler à des actions sur les dossiers qui concernent spécifiquement la situation des retraité·es (pensions, santé, dépendance, grand âge, services publics ...). Il s'exprime aussi sur des sujets transversaux, en solidarité avec les actifs (réforme des retraites par ex.). Nationalement, il se réunit très régulièrement. Il a aussi une activité au niveau départemental avec les organisations représentées dans le département, même si toutes ne le sont pas toujours. Le SNEP y est impliqué par le biais de la FSU.

Le G9 a adopté un mode de fonctionnement souple : si une des organisations ne partage pas une analyse, une prise de position, voire une décision d'action, elle n'est pas citée dans le texte ou l'appel, mais pour autant la décision n'est pas bloquée et l'organisation concernée continue de participer aux réunions et activités ultérieures. Une certaine souplesse existe également au niveau départemental. C'est une façon de pouvoir travailler dans l'unité et le respect de chacun·e qui nous semble positive et fructueuse.

Le G9 est à l'origine de quasiment toutes les actions spécifiques menées par les retraité·es ces dernières années et est devenu une référence dans le paysage social et revendicatif

Roland ROUZEAU



CONGRÈS FGR-FP

La FGR FP (Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique) est un regroupement associatif de retraité-es de la Fonction Publique. On en est membre soit par l'intermédiaire de son syndicat qui adhère à l'association, soit par adhésion individuelle directe. Créée en 1936, interdite par le gouvernement de Vichy elle s'est reconstituée en 1944. Dès sa création elle a eu comme vocation de défendre les intérêts des retraité-es de la Fonction Publique (aujourd'hui des trois fonction publiques : État, Territoriale, Hospitalière) en maintenant leur unité au-delà de leur vie active d'une part, des vicissitudes syndicales d'autre part (scissions et choix d'organisation des retraité-es).

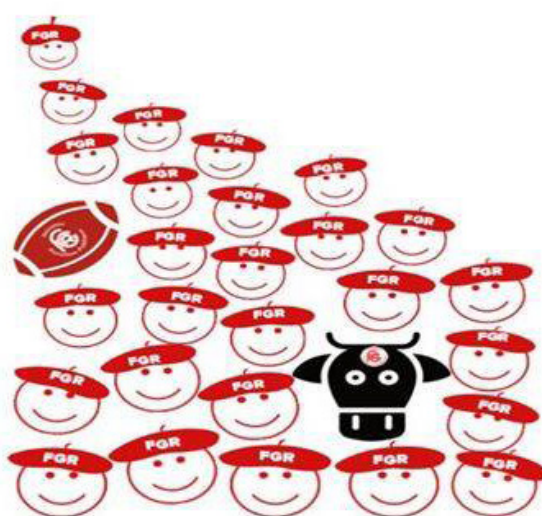
Chaque syndiqué-e retraité-e du SNEP-FSU est membre de la FGR-FP puisque que le SNEP en est adhérent. Elle regroupe les retraité-es de syndicats de la FSU (SNUipp, SNES, SNEP... mais pas tous), qui représentent l'essentiel des effectifs. Mais adhèrent également des syndicats issus d'autres confédérations ou unions (UNSA, FAEN, FO, FGAF, Solidaires). Toutefois, la très large majorité des retraité-es fonctionnaires issu-es des principales confédérations,

restent regroupé-es dans celles-ci, sans adhérer à la FGR-FP. Les adhérents directs restent eux aussi minoritaires. La FGR-FP est structurée en sections départementales, effectivement actives dans une majorité de départements.

La FGR-FP tient son congrès national du 4 au 6 avril à DAX. Le SNEP y est représenté par Michèle BUCLON, Andrée ZELEZ, Michel LOREAU. Elles et ils y défendent les

mandats du SNEP sur les dossiers en débat (Protection Sociale, Fiscalité, Fonction Publique, Retraité-es dans la Société). Les textes en préparation sont accessibles sur le site : <http://www.fgrfp.org/>. Des assemblées préparatoires ont eu lieu dans les départements. D'autres retraité-es du SNEP assistent au congrès, désigné-es au titre de leur section départementale FGR-FP.

Roland ROUZEAU



TAUX DES PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX SUR NOS PENSIONS

Les taux de prélèvements sociaux sur nos pensions sont appliqués selon 4 taux (en % du montant brut de la pension), en fonction d'un barème lié à au revenu fiscal de référence. Pour la plupart des enseignant-es d'EPS retraité-es, c'est le taux normal qui s'applique. Pour savoir quel taux s'applique à votre situation selon votre quotient familial, vous pouvez consulter :

<https://www.service-public.fr/particuliers/actualites/A15517>

Roland ROUZEAU

	Taux zéro	Taux réduit	Taux médian	Taux normal
Taux de la CSG	Exonération	3,8 %	6,6 %	8,3 %
Taux de la CRDS	Exonération	0,5 %	0,5 %	0,5 %
Taux de la CASA	Exonération	Exonération	0,3 %	0,3 %
Contribution globale	Exonération	4,3 %	7,4 %	9,1 %

CSG : Contribution Sociale Généralisée ; CRDS : Contribution pour la Réduction de la Dette Sociale ; CASA : Contribution Additionnelle de Solidarité pour l'Autonomie.

OÙ SONT LES SOUS ?

Selon « Le Canard Enchaîné » du 1^{er} février (et non du 1^{er} avril !) Bernard ARNAULT, devenu récemment l'homme le plus riche du monde a déclaré en 2019, 280 millions d'€ de revenus. Soit l'équivalent du revenu annuel d'environ 9 300 profs d'EPS retraité-es. Là-dessus, il n'est imposé que de 50 millions, soit un taux de 18%, auxquels il faut malheureusement ajouter la CSG et la CRDS pour 17,2 %.

Mais ce n'est pas tout. Ses placements boursiers lui ont, pour la même année, rapportés autour de 1 milliard d'€, pour lesquels, grâce aux paradis fiscaux, il n'a payé qu'un impôt autour de 10 millions. Au total, pour 1,3 milliard de revenus, B. ARNAULT n'aura été imposé qu'à hauteur de 14 %. Ce qui lui laisse quelque argent de poche !

Roland ROUZEAU

En retraite mais pas en retrait

Les débats sur la réforme des retraites sont totalement passés à côté d'une problématique essentielle que l'on peut traduire par un double questionnement : quel est l'impact des retraités sur le fonctionnement global de la société et quelles peuvent être les conséquences d'un passage de l'âge légal de 62 à 64 ans ? Les personnes aujourd'hui disponibles pour s'investir pour les autres, au sens large, vont-elles désormais passer leur tour et attendre quelques années, parce qu'elles sont occupées à travailler ?

Dans les associations :

Un rapport du Conseil d'orientation des retraites de 2020 montre que les retraités s'investissent plus longuement dans les activités associatives et civiques que les actifs et qu'un responsable d'association sur deux est retraité.

Les retraités, par leur action au sein d'associations sont créateurs de liens et participent à l'activité économique en réalisant des missions essentielles. Le temps libre, non travaillé, ne représente donc pas obligatoirement un temps d'inactivité.

La valeur monétaire du bénévolat est estimée entre 1 et 2 % du P.I.B. national. Selon France Bénévolat le volume d'heures consacrées par les retraités aux associations représente 1 milliard d'heures par an.

Le C.O.R. précise que la participation à la vie associative s'inscrit prioritairement entre le passage à la retraite et la dégradation de l'état de santé lié au vieillissement. L'émergence d'une population de retraités en bonne santé a vraisemblablement favorisé le développement du milieu associatif. Le relèvement de l'âge de départ à la retraite pourrait freiner ce mouvement et priver notre pays d'un vivier important de bénévoles.

Dans l'environnement familial

Si ceux qui accèdent à la retraite sont souvent associés à l'expression de « génération pivot » c'est parce que bon nombre de retraités sont conduits à partager leur temps entre leurs propres parents âgés et leurs enfants et petits enfants.

Un retraité sur deux est concerné par la perte d'autonomie de proches âgés. Parmi ceux qui ont encore leurs parents, 45 % s'en occupent plus de cinq heures par semaine et seulement 44 % font appel à une aide extérieure.

Vers l'âge de 60 ans, la plupart des grands-parents s'occupent régulièrement ou occasionnellement de leurs petits-enfants. En France, les grands-parents représentent environ 4 % de la garde des enfants de moins de 3 ans, 11 % des gardes du mercredi et 5 % de ceux qui vont chercher les enfants à la sortie de l'école.

Un relèvement de l'âge de départ à la retraite nuirait, en les reportant de deux ans, à ces nécessaires soutiens intergénérationnels.

Aujourd'hui, vingt-trois millions d'heures de garde hebdomadaire sont assurées par les grands-parents pour leurs petits-enfants, soit l'équivalent de 650 000 emplois à temps plein. "Quand on mobilise les grands-parents pour les petits-enfants, ce n'est pas que le service marchand n'existe pas. Il est là, mais il est cher", avertit Loïc Trabut, chercheur à l'Institut National d'Etudes Démographiques.

En moyenne, chaque retraité consacre 110 heures par an à aider autrui, rapporte le COR. « Sur l'ensemble des retraités, ceci représente un volume horaire global de 1,4 milliard d'heures par an, à comparer aux 38 milliards d'heures par an de travail rémunéré accompli par les actifs », poursuit le document.

Le COR essaye alors la comparaison économique : s'il fallait valoriser ces activités, en imaginant par exemple que l'on verse un salaire équivalent au smic pour les tâches effectuées, « les aides apportées à autrui par les retraités représentaient 14 milliards d'euros en 2010, soit 0,7 % du PIB, en retenant le périmètre d'activités le plus large ».

Pour conclure, nous reprendrons ce qu'exprime la FSGT (Fédération Sportive et Gymnique du Travail) "héritière de la lutte pour les congés payés en 1936", pour qui "le report de l'âge de départ à la retraite va nuire encore davantage à la vie associative et à l'engagement des plus de 60 ans, à leur capacité à vivre pleinement leur retraite et à transmettre aux générations futures".

Patrick CHEVALLIER



OÙ EN SONT LES EHPAD ?

Il y a un an le journaliste Victor Castanet publiait « les Fossoyeurs » une plongée effarante dans les coulisses d'Orpea, leader mondial des EHPAD, accusé de maltraitements systémiques.

On aurait pu espérer que, devant l'électrochoc éprouvé à la suite de cette enquête implacable, le Président de la République s'attelle enfin à l'élaboration de la loi « grand âge » qu'il a fait miroiter durant son premier quinquennat. Il n'en est rien à ce jour. Les personnes très âgées et incapables d'être autonomes sont passées une fois de plus par pertes et profits.

Le secteur continue à souffrir, incapable de retenir et d'embaucher des salarié-es rebu-

tés par le manque de moyens, de perspectives et de sens.

Le renforcement annoncé des contrôles des EHPAD par les A.R.S et les conseils départementaux sont restés bien loin des objectifs annoncés. Fin décembre 2022, seuls 1 400 établissements avaient été inspectés sur les 7 500 que le gouvernement s'était engagé, en mars 2022, à contrôler sur deux ans.

Dans son programme présidentiel, Emmanuel Macron avait promis de recruter 50 000 infirmier-ères et aide-soignant-es. La loi de financement de la sécurité sociale de 2023 est bien loin de cette promesse : 3 000 postes supplémentaires sont prévus pour 7 500 EHPAD.

Les revendications du secteur sont connues de longues dates : la revalorisation des salaires, la possibilité d'évoluer professionnellement et l'amélioration des conditions de travail.

La loi grand âge promise par le président dès 2018 est-elle depuis définitivement enterrée ?

Michel Billé, sociologue spécialiste des questions relatives à la vieillesse, analyse : « Tant que nous serons dans la logique du « les vieux, ils nous coûtent du pognon », nous ne parviendrons pas à transformer véritablement les choses ».

Patrick CHEVALLIER



COMPARAISON N'EST PAS RAISON

Dans le débat sur la réforme des retraites, les tenants de celle-ci évoquent la nécessité de réajuster notre système avec celui des autres pays européens. Seulement, comparaison n'est pas raison.

En Suède, ça fait 20ans que la retraite est passée à 65 ans. Karl Gustaf Scherman a participé à la réforme instituant l'âge pivot à 65 ans et porte le message suivant dans un reportage sur BFM TV :

« C'est un échec. Beaucoup de gens qui pouvaient travailler jusqu'à 65 ans ne le font pas parce qu'ils pensent que c'est suffisant. Nous avons une nouvelle formule pour calculer les pensions et il faut que les gens travaillent plus longtemps. Mais on ne le leur explique pas et nous n'aidons pas ceux qui en ont besoin. Je dirais à E Macron : vous devez réformer mais avec une réforme à la française. Ne copiez pas le modèle suédois ; l'âge pivot a été reculé à 65 ans mais beaucoup de suédois trouvent que c'est trop dur. L'âge

réel de départ est de moins trois ans ; les pensions ont diminué et avec une inflation à 11 % en octobre 2022 c'est une baisse du pouvoir d'achat conséquente. La retraite par capitalisation a été instillée par petite dose mais au rendement médiocre. On assiste à la paupérisation des retraités. Une enquête de l'état de 2019 montre que 72 % des hommes et 92 % des femmes ont perdu du pouvoir d'achat. »

Nous ne connaissons pas aujourd'hui l'issue du mouvement social. Puisse l'auteur de cette réforme d'un pays souvent cité en exemple, être entendu.

Joseph BOULC'H



Le sexisme, on ne sait pas toujours quand ça commence, mais on sait comment ça se termine...

Une situation alarmante

5 ans après "#Metoo", le rapport du HCE (Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes – janvier 2023) dresse le constat d'une société française qui demeure très sexiste et dans laquelle les femmes sont toujours traitées inégalement par rapport aux hommes.

Cette discrimination alimente aussi des comportements qui soutiennent cette inégalité. Le HEC ajoutant que ce sont " les jeunes générations (qui) sont les plus touchées ".

Faits divers

" Elle voulait le quitter... il la tue ". Si le sexisme ne recule pas en France, ses manifestations les plus violentes s'aggravent, que ce soit dans l'espace public, professionnel ou privé. L'espace privé restant le lieu le plus impacté par les violences physiques : " le nombre de victimes de violences conjugales a augmenté de 21 % entre 2020 et 2022 " (Ministère de l'Intérieur).

Le " plafond de verre "

" Le plafond de verre désigne le fait que, dans une structure hiérarchique, les niveaux supérieurs ne sont pas accessibles à certaines catégories de personnes essentiellement en raison de mépris de classe, de discrimination raciale ou de sexisme."

De récentes études montrent qu'aujourd'hui si les femmes sont plus diplômées que les hommes, elles restent pourtant moins nombreuses aux postes les plus élevés, et elles sont moins bien rémunérées. Pourtant la loi Copé-Zimmermann (2011) imposait un quota de 40 % de femmes dans les conseils d'administration... elles n'atteignent, en 2023, pas plus de 20 % des effectifs exécutifs. C'est le fameux " plafond de verre ".

" La femme est l'avenir de l'homme "

Jean Ferrat

Un nouveau concept : la " falaise de verre "

La " falaise de verre " se traduit par le fait, par exemple, de confier prioritairement des postes à responsabilité aux femmes lorsque qu'apparaissent des difficultés dans l'entreprise : quand le bateau coule les hommes restent dans le canot de sauvetage... et les femmes coulent avec le bateau !

Les femmes " dernières de cordée " au travail...

Selon les derniers chiffres de l'Insee, les femmes perçoivent des rémunérations plus faibles de 28,5 % à celles des hommes : temps partiels (76 % des femmes), difficultés pour travailler avec les charges au sein du foyer (42 % des femmes), métiers peu rémunérateurs (par exemple, 91 % des aides-soignants sont des femmes), congé de maternité. Et lorsqu'on calcule en équivalent temps plein, il reste bien que " les femmes ont un salaire de 16,8 % inférieur aux hommes " (observatoire des inégalités-mars 2021). Ce qui impacte automatiquement leur retraite.

Les grandes perdantes du projet de réforme des retraites

Avec une carrière donc souvent " hachée " par les temps partiels, le chômage, les congés de maternité et une rémunération annuelle inférieure à celle des hommes, les femmes seraient les grandes perdantes du projet gouvernemental de la réforme des retraites : non seulement par la difficulté à atteindre les 64 ans mais aussi pour obtenir les annuités nécessaires à une retraite complète.

Sport : les champions de la misogynie

Au Qatar en 2022 : coupe du monde de FB. Les femmes " devront impérativement porter des vêtements qui couvrent les épaules et les genoux, bannir les vêtements transparents et trop serrés ", " Les chemises sans manches, robes ou jupes courtes, bas courts, hauts courts sont strictement interdits ". Évidemment, pas de décolletés ni de débardeurs ni de robes d'été, malgré la chaleur.

" L'avenir de l'homme c'est la femme "

Louis Aragon

En France des abus longtemps ignorés

" Impraticable, inintéressante, inesthétique, et nous ne craignons pas d'ajouter : incorrecte, telle serait à notre avis cette demi-Olympiade féminine " (Pierre de Coubertin).

Le sport, comme élément historique de la construction de la virilité, reste encore trop souvent une activité sexuée et genrée dans laquelle les femmes doivent se battre toujours plus pour exister. Elles sont discriminées à tous les niveaux : pratique, compétition, vie et financement des clubs, responsabilités, salaires, occupation des structures, médiatisation, recrutement.

Même si les femmes en 2023 ont trouvé leur place dans le sport comme pratiquantes ou journalistes, elles restent victimes de violences sexistes et sexuelles. Les années 2020, 2021, 2022 et 2023 sont marquées par l'émergence de nombreux scandales liés aux viols et abus sexuels perpétrés au sein de nombreuses fédérations sportives.

Le sexisme au quotidien

En onze ans, le temps moyen journalier consacré par les femmes au travail domestique a baissé de 22 minutes, passant de 3h48 en 1999 à 3h26 en 2010, celui des hommes a augmenté d'une minute, de 1h 59 à 2h.

"Le baromètre Sexisme révèle un décalage constant entre d'un côté le vécu du sexisme, persistant, systémique et massif, et la conscience qu'il faut y répondre, quasiment unanime ; et de l'autre l'incapacité à le déceler réellement, notamment lorsqu'il se manifeste au quotidien. Le sexisme est à la fois perçu comme un fléau à combattre, et vécu comme un état de fait quasi imperceptible " (Vie publique-rapport 2022 du HEC).

Viviane GOBEAULT



Tempêtes

dans beaucoup (trop) de fédérations sportives

Les fédérations sont de la société ; historiquement fondées sur un projet émancipateur de l'individu, elles ont toujours eu l'ambition de porter une vision généreuse de celui-ci dans un cadre national qui garantissait leur projet. Cela constitue leur force en rassemblant des millions d'adhérentes et adhérents sur des projets sportifs variés. Le domaine sportif est un des plus importants et certainement le plus médiatique. Les responsabilités qui lui échoient prennent d'autant plus d'importance.

Ainsi l'actualité met régulièrement sur le devant de la scène un échantillon de tout ce que la morale commune réproouve : corruption, violences sexuelles, dérives financières, trucages de matches, « gouvernance » autoritaire, etc. Sévit donc une crise morale secrétée par un capitalisme

qui mesure tout à l'aune du ratio rapport/coût, porte une individualisation radicale des existences, promeut une vision entrepreneuriale débridée et qui verse fréquemment vers des procédures pénales.

Égrenons quelques cas, qui, étant récents ne doivent pas faire oublier les précédents : le football avec un président devenu intouchable malgré des accusations d'harcèlement moral et sexuel, barricadé et bien soutenu dans sa fédération, affrontant l'opinion jusqu'au terme d'un rapport de force dont il fixe l'échéance ! Le rugby, dont le président a été l'objet d'une condamnation judiciaire, choisit son dauphin, désavoué puis gouverné par un comité directeur décrié ; coupe du monde de football achetée (mais, visiblement ces modes de désignations de grands événements internationaux semblent être un sport in-

ternational) ; abus sexuels qui touchent de nombreuses fédérations (80 sur 110, plusieurs centaines d'inculpations en l'état des connaissances), homophobie...

Des dispositifs ont été mis en place sur les violences sexuelles qui ont produit une meilleure connaissance du terrain et les poursuites juridiques adéquates. De même pour la direction des fédérations des limites ont été posées sur l'éligibilité, la mixité des directions, la définition de l'électorat (s'arrêtant au club et n'allant pas jusqu'au licencié), avivent le débat démocratique. Des comités éthiques ont été créés (pas encore partout) mais leur pouvoir limité les rend peu efficaces sinon totalement débranchés de la vie fédérale. Nous les voyons au foot et au rugby, cantonnés à des déclarations se voulant sévères mais incapables d'agir dans le cours des évé-

nements. Pire. Au tennis, le président du comité d'éthique clamait son indignation face à la situation créée dans les fédérations précédemment citées, alors même qu'est révélé, dans la foulée le comportement inadmissible du président de sa fédération. Il ne savait pas, avouant ainsi son impuissance. Ainsi apprend-on aussi, à la stupéfaction générale que la ministre des Sports elle-même travaillait dans cette fédération et fort honorablement payée (38 000 € mensuels, paraît-il).

Ces comités d'éthique qui fleurissent partout, sont les marques mêmes de la crise sociale et morale que nous affrontons ; ils sont quelque peu minorés par les principaux responsables politiques chargés de les promouvoir. Faut-il renforcer leur capacité de saisine ou trouver une solution plus unitaire ? Il faut agir.

L'encadrement fonctionnel du mouvement associatif est certainement à approfondir à condition qu'il soit porté par la volonté de faire de celui-ci un organisme autonome d'animation de la vie sociale. Telle n'est pas l'option la plus clairement établie : les gouvernements successifs cherchent à les priver de leur capacité d'animer leur propre projet afin de les rendre prestataires de leurs ambitions politiques ; toutes sortes de projets leur sont proposés et leur financement est lié à leur subordination. Cette question est primordiale.

Le mouvement sportif doit se socialiser et faire de sa rencontre avec la population un acte de fécondation réciproque et base d'une autonomie refondée. Depuis le début des années 60, le modèle sportif français s'est traditionnellement construit sur une entente entre l'État et le mouvement sportif ; cela a donné de bons résultats

sportifs mais pas nécessairement de bons résultats socio-sportifs.

Depuis le milieu des années 80, le repli de l'État, la marchandisation accrue et le cortège de déviances que ce secteur a produit à grande échelle, ont généré des forces centripètes qui conflictualisent ce milieu au lieu de le réguler. Un besoin nouveau d'orientation s'affirme ; l'État a voulu le régler par la création de l'Agence nationale du sport (2019), nouveau dispositif écartant la pratique sportive d'une responsabilité publique neuve et la jetant dans une privatisation accrue. Un nouveau modèle à forte assise publique est à établir, dépassant le modèle cogestionnaire antérieur et assis sur des ressources pérennes.

Jean LAFONTAN !

" LE SEXISME DANS LE SPORT ", un livre de Béatrice BARBUSSE (éditions Anamosa)

Béatrice BARBUSSE est sociologue et handballeuse de haut niveau. Elle est membre du conseil d'administration de la Fédération française de handball depuis 2013 et vice-présidente déléguée de la Fédération (FFHB) depuis 2020.

Si depuis 5 ans elle constate de réels progrès, que " la parole tend à se libérer concernant les inégalités genrées et les violences faites aux femmes ", elle considère néanmoins que l'égalité entre les femmes et les

hommes est encore loin d'être une réalité dans le monde sportif. En 2018, sur les 44 007 heures de diffusion de sport à la télévision, 3,6 % étaient consacrées aux femmes contre 67,5 % aux hommes ("le sexisme dans le sport").

En 2021 elle a obtenu (après 7 ans de négociations) l'installation d'une statue d'Alice MILLIAT.

Mais qui est Alice MILLIAT ?

Née en 1884 et décédée en 1957, Alice MILLIAT était une pionnière du sport : elle pratiquait la natation, le hockey et l'aviron à haut niveau. Elle a

été la première dirigeante du sport féminin mondial et l'une des fondatrices de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France, créée en 1917. Deux ans plus tard, elle en prend la présidence. En 1921, elle fonde la Fédération sportive féminine internationale.

Pied de nez symbolique aux propos de Pierre de COUBERTIN sur les athlètes féminines, la statue d'Alice MILLIAT a été installée à la même hauteur, et dans un style bien plus moderne que la statue dédiée à celui qui déclara en 1912 à

propos des olympiades féminines : "...ce n'est pas là notre conception des Jeux olympiques dans lesquels nous estimons qu'on a cherché et qu'on doit continuer de chercher la réalisation de la formule que voici : l'exaltation solennelle et périodique de l'athlétisme mâle avec l'internationalisme pour base, la loyauté pour moyen, l'art pour cadre et l'applaudissement féminin pour récompense."

Viviane GOBEAULT



CULTURE & VOUS

Quelques suggestions de lecture...



“Comme des bêtes”

de **Violaine BÉROT**

Une enquête est menée par la gendarmerie d'un village de montagne pour comprendre ce qui se cache derrière la découverte par un randonneur d'une jeune fille de 7 ans totalement nue, accompagnée d'un colosse qui semble l'élever. Cette force de la nature, que tout le monde surnomme « l'Ours » au village, n'a jamais prononcé un mot, n'a pas de prénom et éprouve une peur viscérale des hommes.

Ce roman donne la parole à différents habitants du village qui donnent leur vision des faits et leur perception de la personnalité de l'Ours. L'institutrice du village, un voisin, le facteur, un ancien camarade de classe, mais aussi sa mère Mariette, aimante et protectrice, dressent un portrait de « l'Ours » perçu tour à tour comme un handicapé mental, comme un fou dangereux, comme un être exceptionnel doté de dons incroyables...

Ce roman est un véritable conte, un éloge de la différence, de l'altruisme et de l'amour.

Précipitez vous sur cette pépite littéraire !!!!

Patrick CHEVALLIER



“On était des loups”

de **Sandrine COLLETTE**

Liam vit loin du monde, dans une région de montagnes et de forêts encore sauvages, où il tente de subsister grâce à la chasse, laissant seuls à la maison, pendant ses longues et très fréquentes absences, sa femme Ava et son fils de cinq ans. Mais un jour, à son retour il retrouve le corps sans vie de sa jeune épouse, tuée par un ours dont elle a juste pu protéger l'enfant.

Liam doit alors répondre à de multiples questions : Comment élever seul un enfant dans un environnement aussi hostile ? Qui s'occupera du petit quand il ira chasser ?... puis des pensées plus horribles... Faut-il l'abandonner ? Le tuer ?

« On était des loups » est l'histoire d'un homme qui ne semble pas posséder les qualités requises pour être père, ni l'envie de l'être. Un roman sur le deuil et sur la paternité qui invite à suivre les pas d'un homme sur le chemin montagneux qui le conduira vers son humanité.

Un roman violent et éblouissant.

Patrick CHEVALLIER



“L'allègement des vernis”

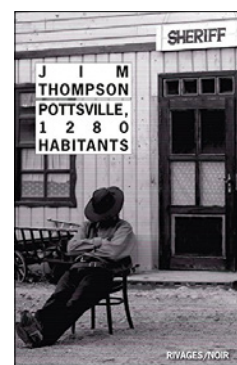
de **Paul SAINT BRIS**

Daphné, la nouvelle présidente du Louvre, soucieuse de la fréquentation du musée, décide d'engager la restauration de la Joconde dont la détérioration progressive des vernis la rendrait moins attractive. Elle charge Aurélien, directeur du département des Peintures du Louvre de se charger de cette mission. Aurélien, intellectuel nostalgique, qui voit dans le musée un refuge où se protéger des bruits du monde extérieur, finit par trouver un célibataire mais incontrôlable restaurateur italien qui se revendique davantage comme un artiste que comme un simple artisan, ce qui ne sera pas sans poser quelques problèmes.

Ce roman, aux multiples rebondissements, nous interroge sur notre rapport aux musées, à l'art, au besoin de changement. Il contient des pages magnifiques comme celles décrivant Homero, agent d'entretien, réaliser de véritables chorégraphies sur son auto-laveuse autoportée au milieu des statues du musée.

Un roman magnifique.

Patrick CHEVALLIER



“Pottsville 1 280 habitants”

de **Jim Thompson**

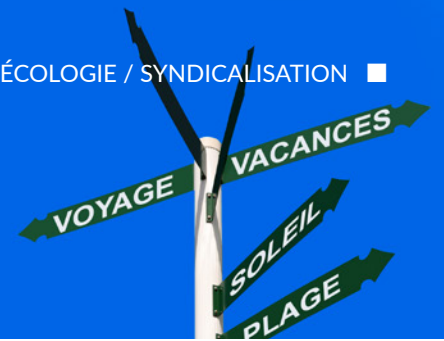
Nick Corey est le shérif de Pottsville, bourgade de 1280 âmes, au sud des Etats-Unis. Le héros de ce roman apparaît dans un premier temps comme un personnage ennuyeux et transparent, désireux de se tenir le plus éloigné possible du moindre problème. Ouvertement cocu, il est régulièrement raillé par ses administrés pour son manque de décisions et sa supposée faiblesse. Mais Corey, qui se révèle finalement roublard et machiavélique, décide de faire le « ménage » et de se débarrasser de tous ceux qui le méprisent.

L'auteur, qui joue sur l'ambiguïté du personnage, nous dresse également une description sans concession de l'Amérique profonde du début du 20e siècle.

Ce roman noir, au cours duquel on se prend à sourire régulièrement, a été adapté au cinéma par Bertrand Tavernier sous le titre "Coup de Torchon", en 1981, à la différence près que l'action se situe en Afrique et non pas dans le Sud des Etats-Unis.

Un chef-d'œuvre du roman noir, salué par les auteurs du genre.

Patrick CHEVALLIER



il reste
3 places



VERDUN et sa région

Ce séjour se déroulera durant la deuxième quinzaine de septembre 2023. Les dates précises seront bientôt définies et communiquées dans le prochain bulletin.

Cette semaine sera traversée par une double orientation historique et écologique.

Il y aura bien évidemment la visite des sites de la grande guerre encadrée par des guides expérimentés. Certains sont très connus (Citadelle de Verdun, ossuaire et nécropole de Douaumont, fort de Vaux notamment). D'autres le sont beaucoup moins et

méritent de l'être (Ouvrage de la Falouse, site de Vauquois et d'autres encore).

Département rural, la Meuse est riche d'un environnement particulièrement intéressant. Des animations autour de la régénération de la forêt de Verdun, de la faune et de la flore sont également au programme de cette semaine.

La rencontre avec les militant·es locaux·ales est bien évidemment prévue et une représentation théâtrale est également au programme.

Patrick CHEVALLIER

Vers un nouveau désastre écologique !

La prochaine coupe du monde de football (23^{ème} édition FIFA) aura lieu en juin et juillet 2026.

Pour la première fois dans l'histoire de la coupe du monde, celle-ci sera organisée conjointement par 3 pays : les États-Unis dans 11 villes (dont Miami, Los Angeles, New York, Dallas...), le Mexique dans 3 villes (dont Mexico, Guadalajara...) et 2 pour le Canada (Vancouver et Toronto). Elle accueillera 48 équipes pour 16 pays et pour plus de 100 matches... La fête grand format !

Oui, mais...

La coupe du monde, telle qu'elle est conçue, imposera pour les équipes, les officiels, les journalistes et les supporters de parcourir des distances phénoménales entre les matches dispatchés entre les trois pays et les vols longue distance entre les lieux de la compétition vont se succéder (par exemple Toronto-Guadalajara ou Vancouver-Mexico (4 000 km)).

" Un non-sens écologique "

Le Mondial au Qatar avait été vivement critiqué pour son impact environnemental désastreux, prévisible, mais il n'était finalement qu'un avant-goût du désastre environnemental que pourrait laisser augurer son successeur nord-américain.

La Coupe du monde 2026, éclatée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, risque, elle aussi, de présenter un bilan carbone ahurissant.

Viviane GOBEAUT



SYNDICALISATION

Le 28 février, 1 207 retraité·es sont syndiqué·es au SNEP-FSU, dont 87 professeurs d'EPS ayant pris leur retraite en 2022, soit 60 % de l'ensemble des départs à la retraite en 2022. 9 ancien·es se sont resyndiqué·es.

Un constat amer : l'âge de départ à la retraite se situe pour 70 % d'entre vous à 62 et 63 ans, 30 % entre 64 et 66 ans, il s'accroît en particulier pour les femmes...

« Effet » des différentes réformes qui ont contribué à faire baisser les pensions. Vous êtes 195 retraité·es, dont 78 ayant pris leur retraite en 2022 à tarder ? Refuser ? Ou oublier de se resyndiquer.

Notre syndicat, le SNEP-FSU affirme sa détermination à lutter avec le groupe des 9 (voir article de R. ROUZEAU) pour nos revendications.

Bien sûr nous sommes déjà retraité·es, mais le projet de réforme des retraites, les débats et les actions qu'il suscite nous concernent tout de même.

D'abord par solidarité avec nos collègues actives et actifs.

Ensuite parce que nos enfants et petits-enfants sont concerné·es directement.

Enfin, parce que la mise en œuvre de ce projet pourrait nous concerner nous aussi à plus ou moins longue échéance : des voix se sont faites entendre pour suggérer qu'on pourrait réduire les pensions, y compris des retraité·es actuelles, pour « équilibrer le système ».

Si vous êtes en retraite depuis un certain temps, vous avez déjà subi plusieurs désindexations et des hausses de CSG. Ces six dernières années, la perte du pouvoir d'achat a été de 8.6 %. Les retraité·es ont déjà largement contribué à l'équilibre actuel du régime sans compter le retard sur l'inflation.

Face aux très grandes difficultés auxquelles sont confrontés les secteurs de l'éducation, de la santé, de la culture, des services publics et de la Fonction Publique, c'est tous et toutes ensemble que nous devons lutter pour que le Président de la République change de braquet.

REJOIGNEZ LE SNEP-FSU, C'EST PLUS QUE JAMAIS VITAL POUR LA DÉMOCRATIE !

Louise GAVARY